

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 059-215901224-20230612-05_12062023-DE



République Française
Département du Nord

ville de Cambrai

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JUIN 2023

OBJET : N° 5

RAPPORTEUR : Madame GAILLARD

**INTITULE : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
7 RUE DU PAON CORRESPONDANT A L'ANCIENNE ECOLE SUPERIEURE D'ARTS ET
UN ANCIEN ATELIER**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 6 Juin 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ; M. DOBREMETS Adjoint au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIÉNARD ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ; M. LAURENT ; M. TRANOY ;
Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ; M. SIEGLER ;
Mme CHATELAIN ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ;
Mme BURLET ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme DROBINOHA qui a donné procuration à Mme LABADENS
M. BARTKOWIAK qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. FLAMEIN qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETS
M. MAURICE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN
M. LEROUGE qui a donné procuration à Mme BURLET
Mme CHARPENET
M. SIMPERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

L'ensemble immobilier situé 7 rue du Paon a abrité jusqu'en 2015 l'Ecole Supérieure d'Arts et un atelier. Ces deux immeubles sont situés, respectivement, sur les parcelles cadastrées AS654 (597 m2) et AS694 (731 m2).

Le premier, érigé sur 5 niveaux en 1961, a abrité l'Ecole Supérieure d'Arts et deux logements de fonction avec pour usage principal des salles d'enseignement.

Vacant depuis que l'école a été transférée en 2015 rue de Rambouillet, son état nécessite une rénovation très importante.

Le second, enclavé, est bâti en plain-pied. Il a été acquis en 1972 et a abrité, en son temps, un atelier d'arts plastiques. Il est également inoccupé depuis plusieurs années.

L'association LES PAILLONS BLANCS a fait part de son intérêt pour cet ensemble immobilier. Au préalable, il est nécessaire de procéder à sa désaffectation, justifiée par l'interruption de la mission de service public depuis le départ de l'Ecole Supérieure d'Arts, puis, à son déclassement du domaine public.

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé de bien vouloir :

- acter la désaffectation de l'ensemble immobilier situé 7 rue du Paon (parcelles cadastrées AS654 de 597 m2 et AS694 de 731 m2) colorisé sur le plan joint ;
- approuver son déclassement du domaine public communal pour l'intégrer dans le domaine privé de la commune,
- autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités y afférant.

Adopté à l'unanimité des votants.

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 059-215901224-20230612-05_12062023-DE



Publié le : 21 Juin 2023 à 07:34

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETS

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Pour le Maire,
Mme Dominique GAILLARD
Adjointe au Maire déléguée au
Cadre de Vie, à l'Environnement
et aux Travaux